



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CITOYENS DE LA**  
**MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

**Intéressés par une demande de dérogation mineure  
concernant l'immeuble situé au 3111 chemin Leblond**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné directeur général, de la susdite municipalité, que:

Le conseil municipal de la Municipalité de Pontiac statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage 11-24, pour la propriété ci-haut mentionnée, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 10 mars 2026 à compter de 19 h 30, à la salle communautaire de Luskville, au 2024 route 148, à Pontiac.

La demande de dérogation mineure est pour permettre l'aménagement d'un logement additionnel de 106,83 mètres carrés au lieu de 90 mètres carrés.

Lors de cette assemblée du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

**DONNÉ À PONTIAC, ce 27<sup>ème</sup> jour du mois de janvier de l'année deux-mille-vingt-six.**



Mario Allen  
Directeur général

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en l'affichant dans le site internet de la Municipalité de Pontiac entre 8h00 et 16h00, le 27<sup>ème</sup> jour de janvier deux-mille-vingt-six.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27<sup>ème</sup> jour de janvier deux-mille-vingt-six.**



Mario Allen  
Directeur général